L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 22 AVRIL 1876. 49me Année.

DUFOUR & LISLET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 22 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, jolie propriété formant l'angle des rues Derbigny et Kerlerec.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, une propriété de prix Nos 292 et 294 de la rue Bonnar.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, petite propriété rue Lesarpe et un lot de terre rue de Chartres avec bâtisses et 25 lots de terre formant l'îlot compris entre les rues Baudin, D'Hémécourt, Alexandre et Napoléon.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 168 et 170 de la rue des Magasins, articles en verre et granit.

Par O Valeton, aux Nos 93 et 95 de la rue des Magasins—farine.

Verrerie—de choix et assortie. Voir l'annonce de D. E Morphy & Son, encanteurs.

SPECTACLES.

Samedi, 22 Avril.

ACADÉMIE—A midi, Barbe Bleue; le soir, La Fille du Régiment.
VARIETES—A midi et le soir, Monte Cristo.
GRUNEWALD HALL—A midi, Grand Concert.
JARDIN MAGNOLIA—Grand Concert.

La Convention d'Etat.

Le Comité central démocrate a sagement agi en fixant la date de la réunion de la Convention d'Etat à une époque assez reculée, le 24 juillet. Le choix de cette époque a probablement eu son influence sur la désignation du lieu de réunion. Devant le fait accompli, nous croyons inutile de rouvrir la discussion sur cette vieille question. Le choix de Baton-Rouge paraît plaire aux délégués de la campagne et ce n'est qu'une considération secondaire eu égard à l'importance du but à atteindre.

Lorsque Convention se réunira, le 24 juillet, les conventions nationales des deux grands partis auront déjà fait connaître leurs candidats et leurs programmes. Le terrain de la lutte sera clairement déterminé et les champions de la démocratie et du radicalisme seront connus.

Il sera donc facile à la Convention louisianaise de prendre position, et elle saura sur quels noms et sur quel programme s'appuyer pour faire appel aux électeurs.

Dans la situation faite à la Louisiane par l'intervention réitérée du pouvoir exécutif fédéral dans ses affaires, il ne lui appartenait pas de prendre les devants sur les autres Etats ni de faire acte d'initiative dans la désignation des candidats ou dans l'indication des bases d'un programme national. Son rôle est de se tenir sur la réserve et de laisser se dessiner les deux grands courants d'opinion qui partent l'un de l'Est, l'autre de l'Ouest, puis d'entrer modestement dans les rangs lorsque le moment de l'action sera venu.

Plusieurs conventions d'Etat du parti démocrate ont déjà formulé leurs préférences pour un candidat présidentiel et exprimé une opinion sur la question de monnaie légale qui paraît devoir forcément constituer un des éléments du programme. New York a nommé Tilden et s'est prononcé pour la monnaie métallique. L'Indiana vient de mettre en avant Hendricks et de lancer un programme sur la question de monnaie qui est en opposition tranchée avec les mesures votées par le parti républicain.

Comme nous l'avons déjà fait observer, la différence d'opinion entre l'Est et l'Ouest sur cette question, n'est pas irréconciliable, et il sera possible de s'entendre sur un point commun, celui de l'opposition à la loi qui prescrit la reprise des paiements en espèces pour le 1er janvier 1879.

Quoqu'il en soit, la Louisiane ne peut avoir une grande influence dans la décision de cette question où il n'est pas à regretter que sa Convention ne se réunisse qu'après la solution du problème par la convention nationale démocratique à St-Louis.

Des événements d'une assez grande importance vont d'ailleurs s'accomplir d'ici au 24 juillet. La session actuelle du Congrès ne se terminera pas sans que les enquêtes de la Chambre aient abouti à de sérieux résultats, qui auront leur contrecoup sur l'attitude respective des partis. Enfin, la célébration du Centenaire produira probablement dans le pays une sensation qui ne laissera pas que d'avoir une certaine influence sur la marche de la campagne présidentielle.

Toutes ces raisons nous font considérer comme fort sage la fixation de la réunion de la Convention au 24 juillet. Il restera à partir de cette date une période de trois mois pour se préparer à l'élection, ce qui est bien suffisant.

Une campagne courte, commencée sur un terrain bien déblayé, avec un but bien précis et bien net, pourra être plus favorablement conduite que ne le serait une campagne de six mois, entreprise sans point de départ bien arrêté.

Les trois mois qui nous séparent de la réunionide la Convention pourront être, d'ailleurs, utilement employés par tous les bons citoyens qui veulent que l'année 1876 marque la date de la rédemption de la Louisiane du joug radical.

La Compagnie des Levées et les Levées.

La lettre suivante vient confirmer le fait que la Compagnie des Levées est hors d'état d'exécuter les travaux de Levées jugés nécessaires. Si le Congrès ne vient pas au secours des Etats riverains du Mississippi, il y aura de terribles inondations. On espère, cependant, que des allocations seront votées prochainement.

A Son Excellence W. P. Kellogg, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Monsieur—La commission d'ingénieurs, dans son ordre relatif aux Levées à construire le 1er octobre 1875, a inclus la Levée du Milliken's Bend, et le 15 novembre suivant les plans, les devis et le cahier des charges, pour ce travail, ont été envoyés à la Compagnie de Levées de la Louisiane. Vers le 3 du courant, une cresse a eu lieu en face des travaux, qui n'étaient pas achevés; le 4, la commission a ordonné de la boucher et a chargé l'ingénieur en chef de l'Etat de veiller à l'exécution de l'ordre. Nous sommes aujourd'hui avertis que la Compagnie ne tentera pas de faire le travail; elle donne pour raison qu'elle manque de moyens, etc., etc.

Le rapport officiel de l'auditeur de l'Etat indique que les montants des taxes, provenant de la taxe ont été payés à la compagnie: en 1874, $677,700; en 1875, $343,400—total $1,021,100.

Les livres de la commission d'ingénieurs indiquent que le nombre de yardes cubes de travail exécuté et pour lequel la compagnie a droit à 50 cents par yarde cube est comme suit: en 1874, 737,952; en 1875, 1,086,200;—total, 1,824,152.

Le nombre d'après les taxes que la loi autorise par yarde cube, équivaut à $912,076, la Compagnie a reçu $1,021,000, c'est-à-dire $109,024 de plus qu'on ne lui devait; elle n'a pas rendu compte du montant, qui paraît il a été volé à l'Etat.

J'ai, à ce sujet, l'honneur de vous référer à la correspondance échangée, dans le courant de l'automne de 1874, entre la commission, l'auditeur et l'avocat-général de l'Etat, ainsi qu'à ce qui s'en est suivi.

La règle établie ici, laquelle la Compagnie a souscrit, est que la commission ne peut ordonner, dans une année, que la construction du nombre de yardes cubes de levées que peut payer, au pro rata, la taxe recouvrable de l'année correspondante, imposée en vertu de l'acte No 3 de 1874. Il s'ensuit logiquement que la Compagnie ne peut recevoir de paiement que pour les travaux exécutés par elle sur l'ordre de la commission.

Les faits vous sont respectueusement soumis, avec la suggestion qu'ils justifiaient peut être une action contre la Compagnie pour forfaiture du privilège exclusif de construire, à raison de 50 cents par yarde cube, toutes les levées ordonnées par la commission.

Je suis, &c.,
JAMES LONGSTREET,
Commissaire d'Etat.

Bordeaux, 4 avril.—Hier soir, a eu lieu, à l'hôtel de France, sous la présidence de M. Pelleport, un banquet, offert, par les conservateurs, à M. Pascal, ancien préfet de la Gironde.

—Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'Intérieur, ont été nommés adjoints au maire de Bordeaux (Gironde), MM. Villette, Dordé, Faget, Lugeol, Chevalier, Dormoy, Brandenburg, Dumoulin.

LA LETTRE DE M. LÉONARD.—La lettre de M. Léonard proposant l'organisation d'un parti du peuple est reproduite avec une mention flatteuse par le *Times* et avec une satisfaction évidente par le *Republican*, qui consacre à la proposition de l'ex-sénateur de Caddo les honneurs de son premier article.

La reproduction de la lettre par ces deux journaux avec accompagnement d'éloges, indique assez dans quel intérêt M. Léonard propose la désorganisation du parti démocrate conservateur.

UN AUTRE DISCOURS DE MR PINCHBACK.—Mr Pinchback a prononcé, jeudi soir, devant le club central républicain, et à la demande spéciale de cette organisation, un discours qui, pour être, à peu près, une répétition de celui de Nashville, n'en a pas moins une certaine importance dans les circonstances actuelles. Les hommes de couleur qui l'ont entendu déplorent plus que jamais, que les sénateurs radicaux aient privé leur représentant d'un siège qui, disent-ils, lui était dû et qu'il occuperait à cette heure s'il n'était pas de race africaine.

Mr Pinchback a déclaré ne retirer aucune des expressions dont il s'est servi, une seule des opinions qu'il a exprimées au Tennessee. Il n'a pas caché l'amour que lui inspirent les républicains nationaux, mais a réclamé le privilège de signaler les erreurs locales du parti. S'il a parlé, c'est dans l'intérêt du peuple, surtout dans celui des nouveaux affranchis. Ceux ci exercent le droit de suffrage depuis 1867; s'il est résulté des malheurs de la jouissance du droit qu'ils tiennent de la nation, ils en sont responsables. Il faut donc qu'ils s'arrêtent et réfléchissent; s'ils ne le font pas, ils sont perdus.

Les blancs et les noirs, s'est écrié l'ancien lieutenant gouverneur, ont en assez des returning boards, assez des gouvernements prima facie qui sont frappés d'impuissance et dans lesquels ni les uns ni les autres ne trouvent protection.

Mr. Kellogg vient de promettre une récompense pour l'arrestation des individus qui ont commis un meurtre, tout récemment, dans une de nos paroisses; on n'entendra jamais parler des assassins: son excellence ne saurait faire exécuter la loi. Quant au gouvernement fédéral, a dit l'orateur, il peut envoyer l'armée et la marine lorsqu'il veut percevoir le revenu qu'il tire du whiskey, mais quand il s'agit de protéger le nègre, on cherche en vain son égide. En présence d'un semblable état de choses, est-il étonnant que lui, Pinchback, engage les hommes de sa race à songer aux moyens de se mettre à l'abri de la violence? Que faut-il donc faire? maintenir ses droits mais se rendre respectables; travailler à effacer la ligne de démarcation établie entre les blancs et les noirs et laisser à ces derniers l'initiative de cette mesure; donner la garantie d'une bonne administration en ne portant au pouvoir que des citoyens capables et honnêtes, républicains ou non. Quiconque, a ajouté l'orateur, s'oppose à l'inauguration du nouvel ordre d'idées est un ennemi. Si les républicains désignaient des candidats véreux, le résultat serait ce qu'il a été au Mississippi, et Mr. Pinchback s'y opposerait.

M. Pinchback n'a pas oublié Washington; il paraît en avoir gardé un souvenir peu agréable, et les chefs républicains ne sont pas tous honorés de son admiration et de son respect. Il a parlé de M. Blaine comme d'une grande; on ne sait pas encore exactement ce qu'il pense des autres. M. Kerr et les représentants démocrates ont, dit-il, traité l'homme de couleur aussi bien ou mieux que M. Blaine et les membres républicains.

Le candidat favori de M. Pinchback est Morton; ceux qui croient que M. Blaine sortira vainqueur de la lutte se trompent grossièrement.

L'ancien lieutenant-gouverneur a dit, en terminant, qu'il reste fidèle au parti républicain.

$100,000		$100,000
$100,000	GROS LOT	$100,000
$100,000		$100,000

Second tirage d'or Opéra samedi 29

La meilleure chance qui ait été offerte

De s'assurer vite une fortune

$502,500		$502,500
$502,500	EN LOTS	$502,500
$502,500		$502,500

CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS.—Nous rappelons à nos lecteurs et à nos lectrices que c'est ce soir que doit être donné, à l'Opéra, la représentation extraordinaire offerte par le Club dramatique louisianais à l'Association de bienfaisance mutuelle du Pélican, pour le fonds de réserve qui est destiné à la construction du tombeau de cette société. Les nombreux amis que compte l'Association du Pélican voudront contribuer au succès de la représentation.

Le spectacle choisi est *la Vie de Bohême*, pièce très populaire de Henry Murger. M. John Davis remplira le rôle de Marcel, M. Barjac, celui de Shaunard et M. de Létang celui de Rodolphe. Mesdemoiselles Eve Dableesteen et Alphonsine Godin, dont le gracieux et obligeant concours est toujours acquis au Club, rempliront les rôles de Mimi et de —.

Le prix des billets est d'une piastre; on peut se procurer des places numérotées au contrôle de l'Opéra, de 9 heures à 3 heures.

Les troisièmes seront ouvertes au prix de 50 cents.

BAL DE LA SOCIÉTÉ DE L'UNION ESPAGNOLE. — Une de nos sociétés de bienfaisance qui a conservé de nobles et anciennes traditions, la Société de bienfaisance mutuelle de l'Union espagnole, doit donner ce soir, à la salle Grunewald, son premier grand bal. Le comité de direction est composé de citoyens bien connus et recommandables et nous ne doutons pas que le bal ne soit parfaitement organisé. Nous comptons donc que l'assemblée sera nombreuse et brillante, et que la nuit de samedi à dimanche se passera fort agréablement à la salle Grunewald.

VENTE DU NAVIRE FRANÇAIS HUMBOLDT.—Le navire "Humboldt", échoué près de Horn Island (Mississipi) a été vendu, par ordre du Consul de France, le mercredi, 19 du courant. Il a été adjugé, avec les agrès et la cargaison, à M. Dussarget, capitaine au long cours, pour la somme de $7523 12. La vente a eu lieu en la Chancellerie du Consulat de France, en présence de MM. Sowell, Port Wardeu, et par le ministère de M. O. Valeton, encanteur.

LE TREMBLEMENT DE TERRE DE DIMANCHE DERNIER.—Nous recevons de Berne des détails nouveaux sur le tremblement de terre qui a été ressenti dimanche dernier à Besançon, dans le Jura et en Suisse.

A 5 heures 55, deux secousses très distinctes de l'est à l'ouest ont été ressenties. A Berne, les boiseries ont craqué un peu partout; des tableaux ont été mis en mouvement. A Cerlier et Donnaufes, pendant deux secondes on a senti tout trembler; des portes se sont ouvertes, des tuiles sont tombées des toits; les cloches ont tinté doucement.

A Neuchâtel, les secousses étaient accompagnées par un bruit semblable à celui d'une forte détonation; dans la basse ville, l'oscillation a été violente; des pendules se sont mises à sonner. Des personnes qui se trouvaient dans la rue disent qu'une bouffée d'air chaud a passé à ce moment. Le personnel du train de Bienne qui se trouvait dans cette gare a éprouvé une secousse si violente qu'il a cru que la terre allait s'ouvrir. On ne signale nulle part le plus petit accident.

—On télégraphie de Toulouse, le 2 avril, trois heures du soir:

" Une crue de la Garonne s'est déclarée hier matin. Dans la journée, le fleuve a atteint 1m80 au-dessus de l'étiage normal.

" Les quais de Brienne, Daurade et Tounis sont entièrement couverts d'eau.

" On a eu de sérieuses inquiétudes dans la nuit, au faubourg Saint-Cyprien.

" Malgré la pluie qui n'a pas cessé, le fleuve heureusement est resté stationnaire et a même commencé un mouvement de baisse ce matin.

" Les voyageurs annoncent que la neige est tombée en grande quantité sur toute la ligne des Pyrénées, de Bayonne à Lannemezan."

—Il vient de mourir, rue des Moines, à Paris, un nommé Paul Delpit, âgé de cent cinq ans. Il laisse un fils âgé de quatre-vingt-trois ans.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Contribuables délinquants.

Le journal officiel a publié hier matin quarante-quatre colonnes dans lesquelles se trouvent 11,878 noms de contribuables délinquants.

Il y en a trois mille de moins que l'année dernière, et c'est une petite amélioration.

En cherchant le No 1835, à peu près au milieu de la colonne qui est surmontée de la lettre K, on trouve le nom de William P. Kellogg, qui doit $54 à la ville pour ses taxes.

Nous nous demandons ce que fait le nom de l'usurpateur parmi ceux des contribuables que son régime de spoliation et de honte a précipités plus avant dans la ruine.

Réorganisation du Bureau de Santé.

Il y a eu hier soir une séance spéciale du Bureau de Santé dans le but de procéder à la réorganisation.

Les membres actuels sont au nombre de neuf, Drs. Félix D. Gaudet, Y. R. LeMonnier, J. J. Finney, C. B. White, A. W. Smythe, W. H. Hire, et messieurs Alfred Shaw, T. J. Woodward, M. Heath.

L'élection pour les officiers a donné le résultat suivant:

Président, Dr. Félix D. Gaudet.
Secrétaire-trésorier, Dr. Y. R. LeMonnier.
Avocat du Bureau de Santé, Mr. Rice.
Inspecteurs sanitaires:
1er District—Dr W. H. Hire.
2d District—B. F. Taylor.
3ème District—S. C. Russell.
4ème District—Eugène Dubuclet.
5ème District—R. A. Bayley.
6ème District—Wm. Ryan.

Nous sommes heureux d'apprendre l'élection de notre estimable concitoyen, le docteur Gaudet, comme président du Bureau de Santé. Médecin habile et consciencieux, homme énergique et intègre, le Bureau de Santé sera certainement bien administré par lui.

Le docteur LeMonnier est un jeune médecin de talent qui remplira également bien les fonctions de secrétaire-trésorier.

Incendie rue du Camp.

Hier matin, vers quatre heures et demie, le feu s'est déclaré dans la maison située à l'angle des rues Thalie et Camp, appartenant à Mr. Wm. O'Hern et occupée par Mr. M. Garvey, qui y tient une grocerie. L'alarme a été donnée promptement par l'agent Garlick, du second precinct de police et les pompiers ne se sont pas fait attendre.

Quelle qu'ait été leur hâte, cependant, les flammes avaient déjà fait tant de progrès, que la bâtisse a été consumée entièrement. Les marchandises de Mr. Garvey étaient assurées pour $2,000 dans la compagnie Tentonia, et les meubles pour $1500 dans la compagnie des Pompiers.

Le feu a gagné la maison voisine, sise rue du Camp No 173, appartenant aussi à Mr William O'Hern et occupée par Mr Cohen, qui y tenait un magasin de variétés, a eu le même sort, ainsi qu'une troisième maison, No 175, la propriété de Mr O'Hern et habitée par Nicholas Ranch, un tailleur.

Une quatrième, appartenant encore à Mr O'Hern et sise au No 162 rue Thalie, a été détruite. Elle était occupée par Mr Henry Soapt, qui y tenait une boulangerie. Les meubles du locataire et les fonds de magasin étaient assurés pour $1,000.

Il n'y avait pas d'assurance sur les marchandises de Mr Cohen.

Les quatre maisons de Mr O'Hern sont assurées pour $3,500 dans la compagnie Germania.

La Convention des Levées.

Avant de s'ajourner *sine die*, avant-hier, la convention des levées a adopté une adresse dans laquelle elle fait part au Congrès des Etats Unis de la nécessité de prendre quelques mesures pour protéger les Etats de la Louisiane, du Mississippi et de l'Arkansas contre le fléau de l'inondation.

Une copie de cette adresse sera remise à chaque membre du Congrès, aux gouverneurs des Etats du Mississippi et de l'Arkansas, et aux Chambres de Commerce de Vicksburg, de Memphis et de St-Louis.

Un comité exécutif, chargé de mettre à exécution le programme de la convention des levées, a été composé comme suit:

MM. T. Gibson, Emory Cleaps, A. Brown, de Tensas; T. Tupper, E. J. Gay, d'Iberville, et Robert Hare.

L'affaire Prestidge.

Dans le procès de l'Etat de la Louisiane contre James S. Prestidge pour le meurtre du major Hardeman, les avocats de la défense, messieurs G. H. Lugenburg, H. C. Miller, J. H. New, Percy Roberts inc. ont objecté à la composition du grand jury qui a décrété la mise en accusation de Mr James S. Prestidge; en alléguant que le dit grand jury a été formé illégalement. Ces avocats demandent donc que la mise en accusation soit déclarée nulle et non avenue.

UNE TRISTE FIN.

Le résultat de l'intempérance.

Hier matin, vers sept heures, on a trouvé au Mr Thos. M. Scott, natif de l'Etat de la Georgie, étendu sur une chaise, dans le café de Mr J. H. Crippens, sis à l'angle des rues Jackson et Magasin.

Le propriétaire de la buvette l'avait laissé dans cette position la veille au soir, parce qu'il était trop ivre pour marcher et que c'était une de ses bonnes pratiques.

Lorsqu'on a voulu relever le malheureux on a remarqué qu'il avait cessé de vivre depuis plusieurs heures déjà.

Le coroner Chastant a fait une enquête et a constaté que la mort était le résultat d'une congestion cérébrale, produite par l'abus de liqueurs alcooliques.

Mr Thos. M. Scott faisait partie pendant la guerre du fameux 13ème régiment de la Louisiane, qui a été presque complétement anéanti à la sanglante bataille d'Atlanta.

Il était âgé de quarante-six ans et détenait à la station Scott, sur le chemin de fer Mobile et Texas.

Un procès au Théâtre des Variétés.

Mr. Charles T. Howard, président de l'association du Théâtre des Variétés, a intenté un procès à Mr. Clifton W. Tayleure, le directeur, devant la Cour district supérieure de District. Ini réclamant dix mille dollars de dommages-intérêts, en alléguant que le dit Tayleure, en signant un contrat avec lui, Howard, en vertu duquel il devenait le directeur du Théâtre des Variétés pour deux années, s'était engagé à faire de ce théâtre un lieu d'amusements de première classe, comme il était auparavant, en engageant des troupes excellentes, afin de perpétuer la réputation du Théâtre des Variétés.

D'après la pétition de Mr Howard, Mr Tayleure aurait manqué à son contrat.—Mr Howard demande donc la résiliation du bail, plus $10,000 de dommages-intérêts.

M. Clifton W. Tayleure a présenté une contre-pétition, réfutant les arguments de Mr Howard.

Une injonction a été lancée par la Cour Supérieure de District, défendant à Mr Tayleure de remplir les fonctions de directeur du Théâtre des Variétés.

Fabrique de cigares.

Nous recevons de Mr J. T. Desgrais, établi au No 87 rue Désiré, dans le troisième District, plusieurs cigares comme échantillon.

Nous convenons avec plaisir que Mr Desgrais a bien réussi et que ses cigares fument parfaitement.

TEMPERATURE.—21 avril 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	60	15
Midi	73	23
3 P. M.	80	26
6 P. M.	74	23

—Le *Constitutionnel* s'occupe des nombreux journaux qui vont paraître avec les feuilles nouvelles, grâce à la levée de l'état de siège:

Ce qu'il va se produire de journaux petits ou grands, politiques ou littéraires, amusants ou ennuyeux, cela n'est pas croyable. C'est le printemps, les feuilles nouissent. Les imprimeurs auront de rudes assauts à supporter. Que de journaux qui n'auront que cinq numéros, et qui dureront ce que durent les roses! Le public va pouvoir se rassasier de nouvelles vraies et fausses, les partis auront le droit de défendre leur cause avec toute la liberté qu'ils pourront désirer. La loi sur la presse seule se chargera de réprimer les délits qui seront commis.

Ce n'est vraiment qu'après leur premier numéro que les directeurs de feuilles nouvelles qui attendent le moment de se produire sous les yeux d'un public impatient se rendront compte du service que l'état de siège leur rendait en leur interdisant la publication.

Du reste, la concurrence sera plutôt à soutenir.

Nous apprenons le prochain mariage de deux des plus riches héritières de Marseille, Mlles Dugault, petites-filles de Mme Granduel, veuve du grand raffineur de sucre. Mlle Jeanne Dugault épouse M. du Tillet, attaché au ministère des affaires étrangères; et sa sœur, Mlle Louise-Alphonsine, épouse M. de Nouë, lieutenant au 18e dragons, dont le père est général de division et grand-officier de la Légion d'honneur.

ACCORD DE LA FRANCE ET DE LA RUSSIE.

On lit dans les *Tablettes d'un Spectateur*:

Si ce qui se raconte tout bas dans une portion du monde diplomatique et dans les groupes financiers était absolument vrai, nous nous trouverions en présence d'un grand événement: la Russie se serait décidée à faire cause commune avec la France dans la question d'Orient!

Ce serait sur un avis de Saint-Pétersbourg, transmis au gouvernement du maréchal-président par le prince Orlow, que notre gouvernement aurait fait taire ses scrupules de plus d'un genre....., et serait énergiquement intervenu en faveur des opérations égyptiennes.

On sait que la première avance s'est élevée à soixante-quinze millions de francs. On sait aussi que la seconde avance, celle de la semaine dernière, dans laquelle notre Comptoir national d'Escompte lui-même aurait pris part, se chiffre à 200,000 livres sterlings seulement.

Quoiqu'il en soit de l'exactitude de ces détails, un fait domine et caractérise la situation: le concours tout au moins moral prêté par notre gouvernement aux combinaisons tendant à réorganiser les finances de l'Egypte et, du coup, à créer à ce pays des destinées nouvelles....

Impossible de se le dissimuler; la question d'Orient pourrait bien changer d'aspect....

En admettant même que l'on s'exagère la nature et la portée des avis et des encouragements donnés par la Russie à notre gouvernement, il reste toujours acquis ce triple fait d'une importance capitale:

1° Les gouvernements de France et d'Italie ont adopté et poursuivront une même ligne de conduite au Caire;

2° Le ministère Disraeli-Derby oppose que vive résistance aux combinaisons financières que les gouvernements français et *italien* appuient et s'emploient à faire réussir;

3° De l'opposition du gouvernement anglais, nul compte ne sera tenu par les gouvernements de la France et de l'Italie. Pour agir, ces gouvernements n'attendront pas l'adhésion de l'Angleterre.

Empressons-nous d'ajouter que le gouvernement français s'est assuré, dans cette circonstance, et l'opinion de l'Europe et celle de notre..... Parlement. Modéré et sincère, il n'a pas cherché à exclure l'Angleterre; et, pour ne point paraître exagérer son action, il a consenti à ce que le directeur en chef du bureau de contrôle égyptien fût le représentant de l'Italie, M. Scialoja.

Circonspect et soucieux de la volonté nationale, il a pris l'avis et s'est assuré l'approbation des diverses notabilités de nos deux Chambres.

Bref, le gouvernement français vient d'accomplir un grand acte politique. Nous rentrons en scène.... Et l'immense majorité des Etats européens en témoigne une vive et significative satisfaction.

DISCOURS DE M. GAMBETTA.

La commission du budget s'est réunie le 5 à une heure pour constituer son bureau et ses sous-commissions. Ont été élus: président: M. Gambetta; vice-présidents: MM. Albert Grévy et Germain; secrétaires: MM. Tirard, Turquet, Antonin Proust et Richard Waddington.

M. Gambetta, en prenant possession du fauteuil, a prononcé l'allocution suivante:

Je suis très touché de l'honneur que vous m'avez fait, et je vous en exprime toute ma reconnaissance. Mais, avant d'ouvrir nos délibérations, il me semble utile d'indiquer dans quel esprit la chambre des députés a procédé à la formation de la commission du budget.

Jeune, nouvelle, sortie d'un mouvement d'opinion républicaine sans précédent dans notre histoire, dès ses premiers actes la chambre a voulu dissiper les appréhensions intéressées des esprits chagrins ou hostiles.

A mesure que les affaires se développent devant elle, qu'elle sera appelée à résoudre des questions financières, économiques, commerciales, elle multipliera les preuves du changement opéré dans la politique nationale.

Nous avons à cette heure un gouvernement donnant toute sécurité aux intérêts légitimes, une République sage, ordonnée, progressive, donnant à tous les garanties que seuls les esprits de désordres pourraient trouver insuffisantes. Sortis enfin de la période militante, débarrassés des problèmes de la politique pure, nous devons porter notre sollicitude et tous nos efforts sur le développement des intérêts matériels et moraux, sans lesquels la République ne répondrait pas aux exigences légitimes de cette nation française si courageuse dans ses revers, si étonnante dans les prodiges d'efforts qu'elle a fait depuis cinq ans pour réparer ses pertes et rendre son crédit le premier du monde.

Nous avons voulu entrer dans la commission du budget pour nous mettre face à face avec les réalités, étudier de près les détails de notre régime financier, sans illusion et sans précipitation. Uniquement inspirés par l'esprit d'économie, de moralité et de sage réforme, nous nous garderons de tien livrer à l'aventure, persuadés qu'en ces délicates matières on ne doit rien se tenir pour l'opinion. C'est sous ces inspirations, Messieurs, que j'ai l'honneur, d'ouvrir vos travaux. (Très bien! très bien! —Vive approbation.)

La commission s'est divisée, suivant les traditions, en cinq sous-commissions. M. Gambetta a été nommé président de la sous commission de la guerre et de la marine.

Encore une semaine
Encore une semaine.

Tirage 29 avril
Tirage 29 avril

Achetez vos billets et
Achetez vos billets et

Faites fortune
Faites fortune

Cinquante piastres feront l'affaire
Cinquante piastres feront l'affaire.

—Une session extraordinaire des assises de la Seine vient de s'ouvrir pour juger l'affaire dite des Halles centrales. Il s'agit de corruption d'employés et de fraude dans les perceptions municipales.

Le nombre des accusés s'élève à 51: 23 préposés de la préfecture de la Seine chargés de recevoir des marchands forains les déclarations relatives à la vente en gros de la volaille et du gibier et de percevoir les droits municipaux d'après la taxe uniforme d'octroi, sont accusés d'avoir manqué à leur devoir et de n'être laissé corrompre par dons, présents et promesses. 11 commis des facteurs de la halle à la volaille et au gibier, chargés d'encaisser le produit de toutes les ventes et d'en remettre le montant aux marchands forains, sont accusés d'avoir été les agents de la corruption pratiquée sur les préposés de la préfecture.

Enfin, 17 marchands forains sont prévenus d'avoir fait de fausses déclarations qui ont été acceptées comme sincères par les commis-facteurs, d'avoir provoqué ces derniers à corrompre les préposés, et de leur avoir fourni dans ce but des sommes d'argent à diverses reprises.

Sur 162 ventes, dit l'acte d'accusation, 63 ont été l'objet de fausses déclarations, 43 n'ont pas été déclarées, la somme de quatorze carnets de marchands forains a prouvé que des marchandises vendues pour un total de 316,477 fr., n'avaient été déclarées que pour 209,453 fr. Ces fraudes, qui ont continué pendant une période de dix années, ont fait subir au budget de la ville de Paris un déficit que les calculs les plus modérés évaluent à 4 millions de francs.

—Le nom du comte de Mirafiori a été engagé dans la scandaleuse affaire des fausses lettres de change royales lancées par le comte de Montegazza. Il a même été annoncé que l'on avait procédé à son arrestation. M. le comte de Mirafiori fait démentir cette assertion par la lettre suivante adressée à un journal de Trieste, le *Nuovo Tergesteo*:

MAISON E. DE MIRAFIORI.
Florence, 8, rue Cavour.

Monsieur le directeur du *Nuovo Tergesteo* (Trieste.)

Dans le numéro publié le 23 courant, sous la rubrique NOUVELLES DU JOUR, à propos de l'incidente de l'affaire des lettres de change portant une fausse signature de S. M. le roi, on assure que le tribunal de Bologne a lancé un mandat d'amener contre le comte *Vittorio* Mirafiori.

L'auteur de l'article (suivant les brèches des journaux allemands), parle d'un comte *Vittorio*; mais comme il ajoute qu'il s'agit du mari de la comtesse de Lardérel, je suis autorisé à penser qu'on a voulu faire allusion à M. le comte *Emanuele* de Mirafiori.

En ce cas, j'ai l'honneur de vous assurer que cette assertion est entièrement fausse.

Veuillez avoir l'obligeance de démentir cette nouvelle dans un prochain numéro de votre journal.

Je vous en remercie d'avance, avec un estime distinguée.

Le secrétaire,
L. PUGNO.

Florence, 25 mars 1876.

—Le tirage au sort va être pratiqué, pour la première fois, en Algérie, cette année. Les opérations commenceront le 24 avril, pour les Français, les Juifs et les Arabes naturalisés.

C'est un grand événement pour la colonie.

—M. Spuller cesse d'être rédacteur en chef de la *République française*, ses nouvelles fonctions de député étant incompatibles avec la surveillance de son journal.

—Don Carlos quitte l'Angleterre pour aller en Styrie.

TREMBLEMENT DE TERRE.—Une dépêche de Pontarlier nous annonce qu'un tremblement de terre a eu lieu ce matin sur la frontière. Les secousses ont été très intenses à Pontarlier et à Neuchâtel.

—Le scrutin de ballottage pour l'élection d'un conseiller général dans le canton de Mathi (Charente-Inférieure) a donné le résultat suivant:

M. Roy de Loulay fils impérialiste..... 2.491 voix (61n).
M. Bossay rép..... 2 440

—Le congé prolongé du comte de Moltke sera probablement suivi par sa retraite. Son successeur sera sans doute le comte de Wartensleben.

Ne l'oubliez pas
Ne l'oubliez pas
Ne l'oubliez pas
Ne l'oubliez pas
Ne l'oubliez pas
Ne l'oubliez pas
Ne l'oubliez pas
Ne l'oubliez pas
Ne l'oubliez pas

SECOND TIRAGE D'OR 29 COURANT

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts la numéro.

Fallecio ayer a las ocho de la mañana y a la edad de mas de 70 a. RICARDO GOUGETE, hijo de D. Gugatte. Los amigos y conocidos de las familias Gugatte y Segui, quedan convidados para asistir á su entierro que tendrá lugar hoy, á las diez de la mañana.

Su cuerpo está depositado calle Real No 272, entre Ursulinas y Hospital.

De la parte de su familia.

NATTES. NATTES.
A. Brousseau & Son,
17..... Rue de CHARTRES.....17
Viennent de recevoir
200 pièces nattes de fantaisie,
a nouveaux dessins et de qualité extra;
500 pièces nattes blanches et à carreaux,
qu'ils offrent à des prix modérés.
EN GROS ET EN DETAIL.
16 avril—MarJeuSam

Un grand bal de famille
SERA donné par M. Victor Poque dans sa salle située 6 de la Réunion des Amis, aux abattoirs 1-21 avril 1876. Il invite ses amis et connaissances et tous ceux qui voudront y assister. Il se réserve le droit de refuser l'entrée à qui il voudra. 22 avril—M.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.
POUR BREME,
via la Havane et Southampton.
Départ, Vendredi, 28 avril, à 7 heures du matin.
Le steamer allemand
FRANKFURT,
Capitaine VON BUELOW,
partira de son quai, poteau 41, Quatrième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour passage, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
No 42 de la rue de l'Union.
N. B.—Les personnes qui ont retenu un passage d'entrepont sur le steamer STRASSBURG et désirent être transférées au FRANKFURT, sont priées de venir faire changer leurs billets au bureau. 22avril—6

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
—PIQUE-NIQUE.—
UNE assemblée générale extraordinaire aura lieu DIMANCHE prochain 23 courant, à 4 heures précises du soir, afin de pouvoir procéder à l'organisation du Pique-Nique, qui doit avoir lieu au Fort Pike, le dimanche 30 Mai 1876. Il est en effet de l'intérêt de toute des sociétaires de faire un fort succès de notre fête champêtre.
Par ordre: Le Président, J. SCHWEITZER.
L. SIMON, Secrétaire.
21avril—3t

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.
Les officiers et membres sont par ce présent notifiés d'assister avec le drapeau à la représentation, samedi, le 22 avril 1876.
P. S.—Les membres du comité de réception sont notifiés de se réunir au théâtre de l'Opéra à 4 heures précises.
Par ordre A. L. TISSOT, Président.
FRANK LEFF, Secrétaire. 21avril—2t

Avis aux Planteurs sucriers et Fermiers.
FARINE DE GRAINE DE COTON POUR ENGRAIS:
A vendre, à bas prix, au comptant, et à 2 et 4 mois de crédit en bons billets acceptés en ville.
A A MAGENNIS & SONS,
Au coin des rues Magazine et Lafayette.
21 avril—2 sem.

Avis.
MON fils, LEON TROSCLAIR, ayant quitté la maison paternelle le 8 avril courant, je préviens le public que je ne me tiens responsable d'aucune dette faite par lui ou autre en mon nom.
EMILE TROSCLAIR,
Paroisse Lafourche.
21avril—4t

AU VIEUX PECHEUR
Seines, Eperviers, etc.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses clients de la ville et de la campagne, qu'il tient un assortiment complet